

4

Sujet : Re: Tr: AEU_53_2020_38_AEU_remise
_en_service_centrale_hydroelectrique_Belle_Poule_CHANGE_53-2020-00194_DDT SAU 53_ddt-
sau@mayenne.gouv.fr

De : DDT 53/SAU (Service Aménagement et Urbanisme) emis par GESLIN Monique - DDT
53/SAU/ADT <ddt-sau@mayenne.gouv.fr>

Date : 06/08/2020 16:08

Pour : DDT 53/SEB (Service Eau et Biodiversité) emis par HATTE Isabelle - DDT 53/SEB/FNB
<ddt-seb@mayenne.gouv.fr>

Copie à : DDT 53/SAU/PR (Prévention des risques) <ddt-sau-pr@mayenne.gouv.fr>, FAGART
Thomas - DDT 53/SAU/DIR <thomas.fagart@mayenne.gouv.fr>, "LEROUX Denis (Chef de service) -
DDT 53/SAU/DIR" <denis.leroux@mayenne.gouv.fr>

Bonjour,

Le projet porté par la société RoboHydro consiste en la remise en fonctionnement de la centrale hydroélectrique du moulin de Belle Poule avec augmentation de puissance des installations existantes et mise en conformité écologique (réfection du plan de grille et création d'une passe à poissons). Ce projet se situe en amont de la zone réglementée par le PPRI de Laval, Changé et L'Huisserie et ne génère aucun relèvement de la ligne d'eau. En conséquence, le service aménagement et urbanisme n'a pas d'observation à formuler sur cette demande d'autorisation environnementale unique.

Thomas FAGART

Adjoint au responsable du service aménagement et urbanisme

Direction départementale des territoires de la Mayenne

Tél : 02 43 67 87 84

Le 06/08/2020 à 11:05, DDT 53/SEB (Service Eau et Biodiversité) emis par HATTE Isabelle - DDT 53/SEB/FNB a écrit :

Bonjour,

ci-dessous la demande de contribution à envoyer sur la Balu du SEB pour le 10 septembre 2020. Pour info, le SAU a déjà été consulté sur le dossier provisoire.

Le dossier est stocké sur T:\023_avis_interservices\004_AU_IOTA\AEU microcentrale Belle Poule -Changé

Cordialement



ISABELLE HATTE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MAYENNE
SERVICE EAU ET BIODIVERSITÉ -
ASSISTANTE
TEL : 02 43 67 89 70

PENSEZ ENVIRONNEMENT : N'IMPRIMER QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ.